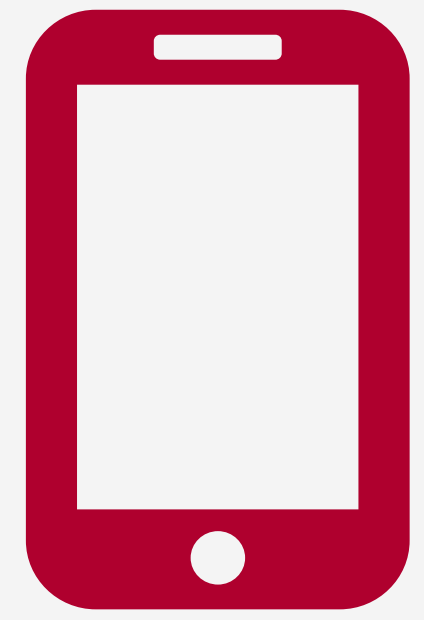


Consultations

Covid-19 - protocole



AVANT LE RENDEZ-VOUS



1. Si une visioconférence est impossible
2. Je prends rendez-vous par téléphone
3. En principe une seule personne
4. J'annule si je suis malade (fièvre, toux...)



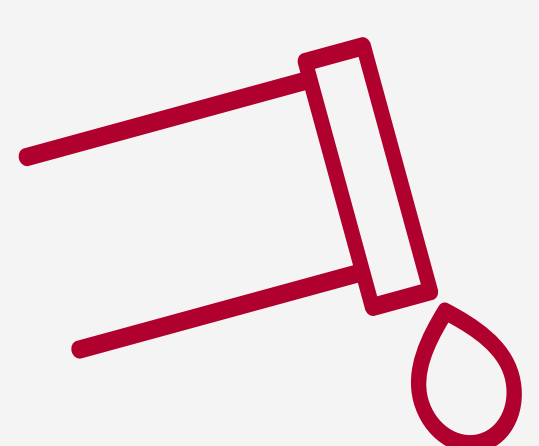
5. Afin de faciliter mon accueil je peux signaler toute situation de handicap

LE JOUR DU RENDEZ-VOUS



6. Je me présente à l'heure précise
7. Si possible je signale mon arrivée
8. Je peux être amené(e) à devoir attendre à l'extérieur
9. Je n'aurai ni salle d'attente ni WC
10. Je veille à porter un masque
11. A la porte d'entrée je sonne et j'attends les instructions qui me seront données par l'interphone

EN ENTRANT CHEZ MON AVOCAT



12. Je désinfecte mes mains au moyen de la solution hydroalcoolique mise à disposition et j'attends que l'on vienne me chercher

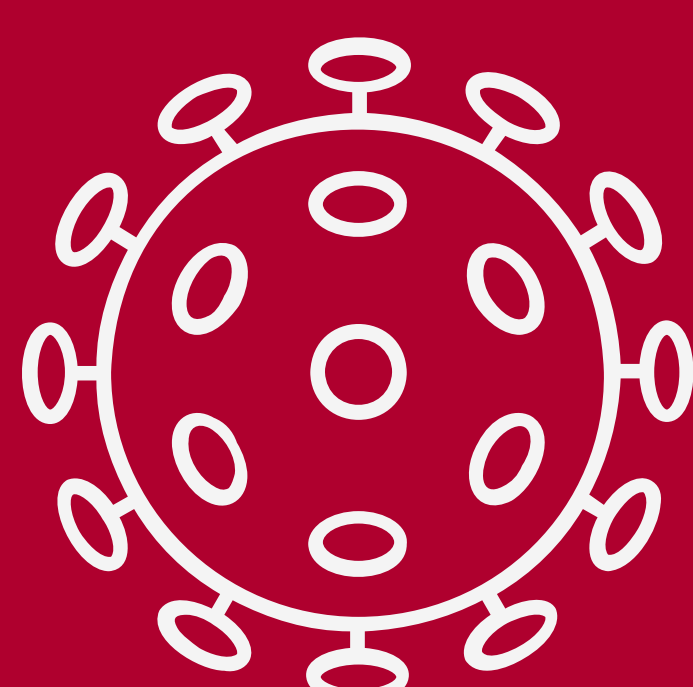


13. Pendant le rendez-vous je respecte les gestes "barrière" et les distances de sécurité (1 mètre)



14. Je respecte le marquage au sol et ne dépasse jamais le ruban orange

TRÈS IMPORTANT APRÈS LE RENDEZ-VOUS



15. Afin de lutter contre toute propagation du virus, si je présente des symptômes du covid-19 dans les 15 jours suivants le rendez-vous j'en informe mon avocat.